

Discours de Clement Attlee devant la Chambre des Communes (15 mars 1946)

Légende: Le 15 mars 1946, Clement Attlee, Premier ministre britannique, prononce devant la Chambre des Communes un discours soulignant les difficultés mais aussi la nécessité pour l'Inde d'accéder à l'indépendance.

Source: Parliamentary Debates. House of Commons-Official report. First session of the Thirty-Eighth Parliament of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland. Dir. of publ. Hansard. 1946, No 420; fifth series. London: His Majesty's Stationery Office. "Eighth Volume of session 1945 - 46", p. 1415 - 1423.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/discours_de_clement_attlee_devant_la_chambre_des_communes_15_mars_1946-fr-1c712462-349f-4319-9b3b-fadf8e198aad.html



Date de dernière mise à jour: 01/03/2017

Discours de Clement Attlee devant la Chambre des Communes (15 mars 1946)

Le Premier ministre: Je voudrais remercier l'honorable député de Saffron Walden (R. A. Butler) pour son discours très utile, sage et constructif. Comme nous le savons tous, il a pendant de longues années rendu de grands services dans les affaires indiennes et il est issu d'une famille qui a fourni de nombreux fonctionnaires des plus distingués en Inde. J'estime que le ton avec lequel il s'est adressé à la Chambre est justement ce qu'il faut aujourd'hui, à ce moment critique dans les relations entre ces deux pays, à un moment, comme on l'a dit, marqué par de très grandes tensions. Auprès de ceux de mes amis dans cette Assemblée qui sont allés en Inde et qui en sont revenus, dans les lettres que des Indiens m'ont envoyées et auprès des Anglais de toutes opinions qui sont en Inde, je trouve la confirmation que l'Inde est aujourd'hui dans un état de grande tension et que nous vivons effectivement un moment critique. Je suis tout à fait certain que chacun, dans cette Chambre, se rend compte des difficultés de la tâche entreprise par mes honorables amis, ensemble avec le vice-roi, et que personne ne voudra rien dire qui puisse rendre leur tâche plus difficile encore. L'honorable député a déclaré qu'il souhaitait que la mission soit menée dans une bonne atmosphère. Je suis tout à fait d'accord et c'est dans cet état d'esprit que mes honorables amis entreprennent cette mission. Il est indubitablement temps de mener une action claire et nette.

Je n'ai pas l'intention de prononcer un long discours aujourd'hui, et je ne crois pas, d'ailleurs, qu'il serait sage de le faire. Je pense, en particulier, qu'il serait absolument inutile de revenir en arrière. Il est si facile de revoir le passé et d'imputer, selon ses préférences, à l'une ou à l'autre partie la responsabilité de l'échec des longues discussions qui ont été menées sur ce problème extraordinairement difficile qu'est l'évolution de l'Inde vers une nation complètement souveraine. Lorsqu'on considère une aussi longue période du passé, il est si facile de dire qu'à tel ou tel stade, des chances ont été manquées par la faute d'un côté ou de l'autre. Je pense également, avec mon honorable ami, que ce serait commettre une grave erreur que de délimiter les revendications de communautés rivales; nous pouvons être absolument certains que cela sera fait de toute façon.

Je suis confronté d'assez près à ce problème depuis presque 20 ans maintenant, et je dirais que des fautes ont été commises de part et d'autre, mais aujourd'hui, nous devrions nous tourner vers l'avenir plutôt que de revenir au passé. La seule chose que je voudrais dire aux honorables membres, c'est qu'il n'est pas bon d'appliquer les formules du passé à la situation présente. La température de 1946 n'est pas celle de 1920, ni de 1930, ni même de 1942. Les slogans d'autrefois ont été abandonnés. En effet, il arrive que des mots qui semblaient alors, pour les Indiens, exprimer l'essence même de leurs aspirations, soient maintenant écartés et remplacés par d'autres mots, d'autres idées. Rien n'accélère davantage les fluctuations de l'opinion publique qu'une grande guerre. Tous ceux qui étaient concernés par cette question au début de la période entre les deux guerres savent quel a été l'effet de la guerre de 1914-1918 sur les aspirations et sur les idéaux de l'Inde. Une vague qui court lentement en temps de paix est fortement accélérée en temps de guerre, mais elle l'est surtout immédiatement après la guerre, parce que, tout au long des hostilités, elle s'est trouvée en quelque sorte endiguée.

Je suis absolument certain, qu'en ce moment, la vague du nationalisme court très rapidement en Inde et, en fait, dans toute l'Asie. Il ne faut jamais oublier que l'Inde est touchée, elle aussi, par ce qui se passe ailleurs en Asie. Je me rappelle très bien, lorsque je faisais partie de la Commission Simon, comment nous nous sommes rendu compte de l'effet que le défi lancé alors par le Japon avait eu sur les peuples de l'Asie. La vague de nationalisme qui, à un moment donné, semblait canalisée pour ne toucher qu'une proportion relativement faible de la population de l'Inde — essentiellement quelques individus des classes éduquées — tendait à s'étendre de plus en plus. Je me rappelle très bien, et je crois même que nous l'avons dit dans le rapport de la Commission Simon, que, bien qu'il y eût de grandes différences dans l'expression du sentiment nationaliste entre ceux qu'on appelle les extrémistes et les modérés, et bien que, dans beaucoup de cas, l'accent ait été mis sur les revendications communautaires au point de sembler presque exclure le concept de nationalisme, nous avons constaté malgré tout que tous, Hindous, Musulmans, Sikhs, Mahrattes, politiciens ou fonctionnaires, ressentent de plus en plus fortement ce concept de nationalisme. Aujourd'hui, je crois que l'idée du nationalisme s'est répandue partout, entre autres aussi parmi certains de ces soldats qui ont si admirablement combattu pendant la guerre. C'est pourquoi je ne voudrais pas, aujourd'hui, souligner trop les différences entre les Indiens. Nous devons tous admettre que, quelles que soient les difficultés,

quelles que puissent être les discordes, cette exigence est sous-jacente auprès de tous les peuples de l'Inde.

L'honorable député n'a pas suggéré que le gouvernement devait publier quelques termes exacts de référence au sujet de la mission. On a défini l'objectif général, et il est dans notre intention de leur laisser main libre dans la mesure du possible. Il y aura certainement des points qui devront être renvoyés à une décision du cabinet. Cependant, au moment où nos idées ne sont pas complètement arrêtées et où nous souhaitons parvenir à la plus grande coopération et à la bonne volonté entre les leaders de l'opinion publique indienne, il serait peu judicieux d'essayer d'imposer une position trop rigide à ceux qui partent. En effet, la raison évidente pour envoyer des ministres du cabinet c'est que nous nous devons d'envoyer des gens de responsabilité qui sont en mesure de prendre des décisions. Il y a bien sûr des domaines qui devront probablement revenir au cabinet.

Ensuite, l'honorable député a souligné le rôle important joué par l'Inde au cours de la guerre. Il vaut la peine de rappeler que deux fois en l'espace de 25 ans, l'Inde a joué un rôle éminent dans la victoire sur la tyrannie. Faut-il s'étonner qu'aujourd'hui elle exige — en tant que nation de 400 millions d'habitants qui, par deux fois, a envoyé ses fils mourir pour la liberté — d'être libre de décider elle-même de son propre destin? Mes collègues vont se rendre en Inde dans l'intention de faire tout leur possible pour l'aider à atteindre cette liberté aussi rapidement et aussi pleinement que possible. Il appartient à l'Inde de décider quelle forme de gouvernement doit remplacer le régime actuel; mais nous voulons l'aider à mettre en place sans délai le mécanisme qui lui permettra de prendre cette décision. Il arrive que nous nous heurtions dès le départ à des difficultés dans la mise en place de ce mécanisme. Nous sommes décidés à le mettre en place et nous recherchons la coopération la plus étroite avec tous les dirigeants indiens pour y parvenir.

L'honorable député a mentionné la déclaration portant sur le futur de l'Inde. L'Inde doit choisir elle-même quelles seront sa Constitution future et sa place dans le monde. J'espère que le peuple indien décidera de rester dans le Commonwealth britannique. Je suis certain que l'Inde en tirera de grands avantages. Aujourd'hui, cette aspiration à être une nation fermée, isolée, séparée du reste du monde, est absolument dépassée. L'unité peut venir des Nations unies ou du Commonwealth, mais aucune grande nation ne peut rester seule sans participer à ce qui se passe dans le monde. Si elle se prononce en ce sens, elle doit cependant le faire librement, de sa propre volonté. Le Commonwealth et l'Empire britanniques ne sont pas liés par des chaînes imposées de l'extérieur. C'est une association libre de peuples libres. Si, toutefois, l'Inde vote pour l'indépendance, nous estimons qu'elle a le droit de le faire. Il nous appartiendra de l'aider à rendre la transition aussi calme et facile que possible.

Nous devons être conscients que les Britanniques ont accompli un travail formidable en Inde. Nous avons unifié l'Inde et nous lui avons donné ce sens de la nationalité qui lui avait fait largement défaut au cours des siècles précédents. Elle a appris de nous les principes de la démocratie et de la justice. Lorsque les Indiens s'attaquent à notre autorité, ils se fondent non pas sur des principes indiens, mais sur des normes venant de Grande-Bretagne. J'ai été frappé l'autre jour aux États-Unis, à l'occasion d'un dîner où j'ai rencontré un certain nombre d'éminents Américains, y compris un Indien très distingué, et où la conversation a porté sur la façon dont les principes élaborés ici ont été appliqués au continent américain. On a souligné que l'Amérique avait beaucoup hérité de la Grande-Bretagne. Mon ami indien m'a dit alors: «Vous savez, les Américains oublient parfois qu'il y a une autre grande nation qui a, elle aussi, hérité ces principes et ces traditions, à savoir l'Inde. Nous sentons que c'est pour nous un devoir, un droit et un privilège d'apporter, à notre tour, au monde et à notre travail ces principes que vous avez développés en Grande-Bretagne.»

J'ai parfaitement conscience, lorsque je parle de l'Inde, de parler d'un pays comportant une multitude de races, de religions et de langues, et je connais bien toutes les difficultés qui en découlent. Mais ces difficultés ne peuvent être surmontées que par les Indiens. Nous sommes très attentifs aux droits des minorités, et les minorités doivent pouvoir vivre sans peur. D'un autre côté, nous ne pouvons pas permettre à une minorité d'opposer son veto à la progression de la majorité.

Nous ne pouvons pas dicter la façon dont ces difficultés peuvent être surmontées. Notre premier devoir consiste à mettre en place le mécanisme de décision. C'est là le but primordial de mes honorables amis et du vice-roi. Nous souhaitons également que soit installé un gouvernement provisoire. Un des objectifs du projet

de loi qui a été discuté aujourd'hui consiste à donner au vice-roi une plus grande liberté afin que, durant la période pendant laquelle cette Constitution sera élaborée, nous puissions avoir un gouvernement bénéficiant du plus grand soutien possible en Inde. Je ne voudrais nullement entraver la discrétion du vice-roi en ce qui concerne la distribution des portefeuilles.

Il y a un certain nombre de points que mon honorable ami a mentionnés et que j'aimerais aborder ici. Il y a d'abord le problème des États indiens. Bon nombre d'États indiens ont fait de grands progrès dans les institutions démocratiques, alors qu'une expérience des plus intéressantes a lieu actuellement à Travancore, sous la direction de l'éminent homme d'État, Sir C. P. Ramaswari Aiyar. Bien sûr, les sentiments dans l'Inde britannique à l'égard du nationalisme et de l'unité indiennes, ne peuvent être restreintes par les limites qui séparent ces États des provinces. J'espère que les hommes d'État de l'Inde britannique et de l'Inde princière seront en mesure de trouver une solution au problème qui consiste à rassembler, dans un seul et grand régime politique, ces parties complètement hétérogènes. D'un autre côté, il faut veiller à ce que les États indiens trouvent leur place respective. Il ne peut y avoir de «veto positif» et je ne crois pas un instant que les princes d'Inde souhaiteraient s'opposer à l'avancement de l'Inde. Mais comme pour les autres problèmes, il s'agit d'une question que les Indiens vont résoudre eux-mêmes.

Je suis tout à fait conscient, comme nous le sommes tous, du problème des minorités en Inde, et je pense que les dirigeants indiens se rendent compte, de plus en plus, de la nécessité de le résoudre pour permettre à l'Inde un passage harmonieux dans les années à venir. Je suis sûr qu'il en sera justement tenu compte dans la Constitution, et mes très honorables amis ne négligeront certainement pas ce point dans leurs conversations. Nous devons toutefois reconnaître que nous ne pouvons pas donner aux Indiens la responsabilité de leur propre gouvernement et, en même temps, garder pour nous, ici, la responsabilité du traitement des minorités et le pouvoir d'intervenir en leur faveur. Nous sommes attentifs également, je puis en assurer les honorables membres, à la situation de l'armée — de ces hommes qui ont bien mérité de l'Inde — et à la situation de leurs familles. Je pense que l'Inde doit avoir conscience de sa responsabilité vis-à-vis de ceux qui l'ont servie, et j'estime qu'un gouvernement qui prend à son compte, pour ainsi dire, l'actif de notre gouvernement devra également prendre à son compte le passif. Là encore, il s'agit d'un point qu'il faudra régler plus tard. Il ne concerne pas l'objectif immédiat qui consiste à mettre en place ce que j'ai appelé l'instrument de décision. Je suis tout à fait d'accord avec ce qu'ont dit les honorables membres à propos du traité. Ce traité est d'abord destiné à l'Inde. Nous n'allons pas insister pour obtenir quoi que ce soit en notre faveur qui serait un désavantage pour l'Inde.

En conclusion, permettez-moi de souligner encore une fois la nature cruciale de la tâche qui nous attend. Ce problème revêt une importance vitale non seulement pour l'Inde et pour le Commonwealth britannique et l'Empire, mais aussi pour le monde. Il y a là cette nation immense, située au centre de l'Asie, d'une Asie qui a été ravagée par la guerre. Il y a là ce grand pays unique qui cherche à appliquer les principes de la démocratie. J'ai toujours espéré moi-même que, politiquement, l'Inde pourrait être le phare de l'Asie. Il est extrêmement fâcheux que, précisément au moment où nous devons faire face à ces grands problèmes politiques, il existe de graves difficultés économiques et en particulier une très profonde anxiété à propos de l'approvisionnement alimentaire de l'Inde. La Chambre sait que le gouvernement de Sa Majesté est profondément préoccupé par ce problème, et mon honorable ami, le ministre responsable du ravitaillement, se trouve actuellement aux États-Unis avec une délégation indienne. Nous ferons tout notre possible pour l'aider. A l'heure actuelle, je ne pense pas devoir m'attarder sur les difficultés sociales et économiques auxquelles les honorables membres ont fait allusion, sauf pour dire que j'estime que ces difficultés économiques et sociales ne peuvent être résolues que par les Indiens eux-mêmes, parce qu'elles sont si intimement liées à la façon de vivre et aux perspectives de l'Inde. Tout ce que nous pourrons faire pour aider les Indiens, nous le ferons. Mes honorables amis vont se rendre en Inde avec la volonté de réussir, et chacun, j'en suis sûr, les accompagnera de ce souhait: «Que Dieu vous garde!».